

Votre CMA du Val d'Oise vous informe !

PETIT-DÉJEUNER D'INFORMATION sur le Prélèvement à la source

21
septembre
2018

le 21 septembre 2018, à partir de 8h

A la CMA du Val d'Oise, 1 avenue du Parc, 95000 Cergy

Programme : 8h : accueil café petit-déjeuner
8h30 : début de la réunion d'information
10h : Questions/Réponses

À partir du 1^{er} janvier 2019, toute entreprise devient collectrice du prélèvement à la source (PAS) de l'impôt sur le revenu. Vous êtes concernés vis-à-vis de vos salariés et pour vos propres revenus.

Mme Barbara GUEGAN, Chargée de mission Prélèvement à la source à la Direction Départementale des Finances Publiques viendra répondre à toutes vos questions lors de cette **réunion d'information gratuite**.

Retour obligatoire avant le 19/09/2018 en vous inscrivant en ligne ou au 01 34 35 80 44 ou eco@cma95.fr